



Cantus®

Le nouveau gardien de la qualité et des arômes.

→ Un nouveau mode d'action contre Botrytis

- Une nouvelle famille chimique : les **carboxamides**.
- Un atout supplémentaire dans le choix de vos produits **anti-botrytis** pour la bonne **gestion des résistances**.

→ Votre atout dès le stade A : Floraison

Le passage obligatoire de la lutte Anti-Botrytis

- **Activité laccase** de haut niveau.
- Sécurise la **protection Oïdium**:

Au moment où le végétal est le plus sensible, **Cantus®** vient renforcer votre programme anti-oïdium.

- Profil **toxicologique et écotoxicologique favorable** :
 - Non classé au niveau toxicologique
 - Non toxique sur abeilles
 - Classé neutre sur Typhlodromes

- Import tolérance vers USA, Canada, Japon ...

- Aucune incidence sur la fermentation ou les qualités organoleptiques des vins et des eaux de vies.



Recommandations:

- **Cantus®** s'utilise à la dose de 1,2 kg/Ha soit un bidon pour un Ha.
- **Cantus®** s'utilise **une fois par saison**.
- **Cantus®** peut s'utiliser dans **tous les programmes** et pour **tous les stades**.
- Bien viser les grappes.



Qu'est-ce que **Cantus®** ?

- Composition : 50% de Boscalid
- Autorisation de vente : 2050076
- Conditionnement : bidon de 1,2 kg
- Formulation : granulés dispersables (WG)
- Usages et doses autorisées sur Vigne :
 - Botrytis : 1,2 kg/ha
- Classement toxicologique :
 - N : dangereux pour l'environnement

- R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Nombre maximum de traitements par saison pour la vigne : 1
 - Délai d'emploi avant récolte - DAR : 21 jours
 - Distance par rapport au point d'eau - ZNT : 5 mètres
 - Délai de rentrée dans les parcelles : 6 heures